

Paris, le 20 janvier 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### 33 producteurs de l'excellence française à l'honneur au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Emmanuel Macron, Président de la République, Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Jean-Luc Poulain, Président du Ceneca et Benoît Tarche, Commissaire Général du Concours Général Agricole ont remis à 33 producteurs les trophées du Prix d'Excellence 2020 du Concours Général Agricole.

Le Prix d'Excellence du Concours Général Agricole, dont le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Ceneca sont copropriétaires, récompense, depuis sa création en 2000, les producteurs ayant obtenu les meilleurs résultats dans leur catégorie de produits ou de vins, lors des 3 dernières éditions du Concours Général Agricole. À la différence des médailles qui distinguent la qualité d'un produit pour une année donnée, le Prix d'Excellence atteste de la maîtrise des savoir-faire d'une entreprise ou d'un producteur lui permettant de garantir une grande régularité dans l'excellence de sa production.

*« On parle trop peu d'exception agricole française et j'aimerais qu'on en parle, car on peut être fier, il faut la célébrer. Le Concours Général Agricole défend et porte cette exception depuis 150 ans maintenant. »* commente Emmanuel Macron, Président de la République.

*« Aujourd'hui, nous récompensons l'excellence de l'agriculture française avec des producteurs qui ont la maîtrise, le savoir-faire et la passion. »* indique Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

*« Nous sommes réunis pour fêter l'excellence des produits médaillés et les 150 ans du #CGA. Deux bonnes raisons de rendre hommage à la qualité des produits associée au savoir-faire et au savoir-être de productrices et producteurs engagés et passionnés. »* précise Jean-Luc Poulain, Président du Ceneca.

*« Nos 33 lauréats sont unis par une même passion, et pourtant si différents dans leur parcours de vie : pour certains, ce sont les dignes héritiers d'une tradition familiale, pour les autres, ce Prix valide la justesse d'une réorientation professionnelle à la recherche de plus de sens et de valeur. »* commente Benoît Tarche, Commissaire Général du Concours Général Agricole.

Ces 33 lauréats du Prix d'Excellence 2020 sont mis à l'honneur dans un ouvrage riche en saveurs « A la rencontre des meilleurs producteurs » qui permet de partager la passion des goûts authentiques de ces femmes et hommes de talents.

---

Contacts presse

Service de presse du Concours Général Agricole : Agence RPCA – 01 42 30 81 00 :

Laurence Fauchet - [l.fauchet@rpca.fr](mailto:l.fauchet@rpca.fr) - 06 20 67 67 15

Anne-Sophie Rocher - [as.rocher@rpca.fr](mailto:as.rocher@rpca.fr)

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 : [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

# Les lauréats 2020 du Prix d'Excellence

Concours – société lauréate – Département



*Crédit Photo : Xavier Remongin*

*Les lauréats 2020 du Prix d'Excellence au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*

*Vendredi 17 janvier 2020*

## **Terres insulaires**

Rhums et Punchs – La Case des Saveurs (97)

Vins de Corse – Le Clos Culombu (20)

## **Nord-Ouest**

Cidres et Poirés – Cidrerie Kerné (29)

Eaux-de-Vie – Cidrerie François Séhédic (29)

Mistelles – Distillerie des Menhirs (29)

Produits de l'Aquaculture – L'huître de la presqu'île sauvage (22)

Produits Laitiers – Fromagerie d'Orval (18)

Confitures et Crèmes – La Ferme de la Rhubarbe (76)

Jus de fruits et nectars – La Ferme de Billy (14)

Vins de Val-de-Loire et Centre – Domaine des Cassières

## **Sud-Ouest**

Bières – Brasserie du Marais Poitevin (79)

Vins de Bordeaux – Earl Oughou-Chavelard (33)

Charcuteries (cuites) – Conserverie Hoberena (64)

Mistelles – Maison Barbotin (17)

Vins Sud-Ouest – Château Les Saintongers (24)  
Volailles – Ronsard (40)  
Produits issus de palmipèdes gras – Nord Aveyron Porcs (12)  
Viandes – Les Fermiers du Bas Rouergue (12)

### **Nord-Est**

Apéritifs et Liqueurs – Distillerie Pierre Guy (25)  
Vins de Bourgogne – Domaine des Malandes (89)  
Charcuteries (sèches) – Fernand Dussert (58)  
Vins du Jura et Franche-Comté – Domaine de Savagny (39)  
Vins d'Alsace – Henri Erhart (68)  
Vins de Champagne – Guy Charlemagne (51)  
Vins de Lorraine – Domaine Laroppe (54)

### **Sud-Est**

Vins du Beaujolais – Domaine des Chevaliers (69)  
Produits laitiers – Le Nant Bruyant (74)  
Vins de Savoie et Bugey – Domaine Philippe Chapot (73)  
Vins de la Vallée du Rhône – Domaine Maillefaud (26)  
Miels et hydromels – Les Ruchers des Oliviers (06)  
Vins de Provence – Château Maravenne (83)  
Vins Languedoc-Roussillon – Château Saint-Estève (11)  
Produits Oléicoles – Moulin à huile Thomassot (30)